

VERCOFLY 2025 – Edition 17

ENG at botton

Où ? Quand ?

Briefing : Vercorin, parc à mouton, 10h30

Départ : Vercorin village, 12h

Arrivée : Vercorin village, 15h

Durée : 4 jours

Dates : 4 septembre au 7 septembre 2025

Pourquoi ?

Regrouper sur un événement inédit des pilotes aux motivations et horizons différents.

Découvrir une région peuplée de sommets de plus de 4'000 mètres.

Démultiplier le plaisir du vol en montagne par l'effort de la marche.

Favoriser le partage des expériences dans une ambiance conviviale.

Permettre aux pilotes de voler sans préoccupation de logistique.

1. ORGANISATION

1.1. Organisateur et directeur d'épreuve (DE)

Twist'air sàrl est l'Organisateur

Yves Gavoldi est directeur de la course.

1.2. Jury

Formé en cas de litige pendant la compétition, il est composé comme suit :

- 1 représentant de l'organisateur (Laurent Borella)
- 2 pilotes parmi les participants

Le rôle du jury est de définir la task du jour, de statuer en cas de litige entre concurrents, d'attribuer les malus en cas d'infraction et de valider le calcul des points permettant l'établissement du classement.

1.3. Conditions de vol et de marche

Les pilotes sont les seuls à prendre les décisions qui s'imposent quant au choix des itinéraires pédestres et quant au choix de voler. L'analyse et l'anticipation de l'évolution des conditions du terrain et des conditions météorologiques devant être un souci de chaque instant.

Les glaciers sont strictement interdits en dehors des chemins d'accès balisés (l'atterrissage à proximité immédiate d'une cabane, si plus sûr, est toléré) et des zones communiquées par l'organisation lors du briefing des pilotes. Le non-respect de ce point entraîne un malus estimé par le jury.

2. PILOTES

2.1. Conditions générales de participation

2 catégories sont proposées : COMPETITION et AVENTURE.

La catégorie « COMPETITION » est destinée à des pilotes considérés comme des experts dans leur domaine. Les critères, non exhaustifs, que nous avons retenus sont d'avoir participé à une Red Bull X-Alps, d'avoir terminé dans le top 10 d'une compétition reconnue de Hike&Fly ou d'être au bénéfice d'un brevet d'instructeur de parapente. Les pilotes ne remplissant pas l'un de ces critères peuvent tout de même être acceptés dans cette catégorie, s'ils nous démontrent qu'ils peuvent effectivement être considérés comme des experts.

La catégorie « AVENTURE » est destinée à des pilotes expérimentés souhaitant participer à la Vercofly et remplissant l'un des critères de sélection suivants :

- Avoir au minimum 2 ans de brevet
- Avoir participé à des compétitions de parapente
- Avoir participé à la Vercofly
- Avoir volé en montagne

Les pilotes des 2 catégories doivent :

- être titulaire d'une licence de pilote de vol libre, catégorie parapente (FSVL), IPPI Card niveau 4 ou autre licence valable dans le pays où le pilote vole habituellement.
- pouvoir justifier d'une assurance RC et d'une assurance accidents.

3. MODALITES

3.1. Modalités d'inscription

L'inscription se fera par Internet en suivant le lien disponible sur le site www.vercofly.ch. La liste des inscrits est visible sur www.vercofly.ch.

L'organisation se réserve le droit de refuser un pilote s'il ne correspond pas aux critères de sélection.

3.2. Frais d'inscription

Les frais d'inscription sont de CHF 425.- (CHF 750.- pour biplace). Prestations offertes par l'organisation :

- Hébergement en demi-pension.
- Système de traçage pour le suivi de la course.
- Hébergement en abri PC le mercredi soir.
- Prix souvenir.

3.3. Liste des inscrits

L'organisation considère que tous les pilotes inscrits à la « Vercofly » participent à l'intégralité de l'épreuve. Ainsi :

- Si un pilote désire quitter la Vercofly, il doit en informer l'organisation qui le supprimera de la liste des pilotes inscrits.

3.4. Le pointage sécurité

Tous les pilotes inscrits doivent impérativement pointer individuellement au plus tard à 20 heures tous les jours. Il doit effectuer son pointage par téléphone ou sms au numéro donné par l'organisation. Le pointage sécurité permet à l'organisation de ne pas déclencher des recherches et des secours inutilement. L'absence de pointage sécurité est une faute très grave qui entraînera des sanctions.

3.5. Heure limite

La fenêtre horaire de la course est de 7h à 20h.

3.6. Cas d'urgence

Dès son arrivée au sol, le pilote doit replier IMMÉDIATEMENT son parapente. Un parapente au sol non rassemblé ou non replié signifie : J'AI BESOIN DE SECOURS.

Le pilote qui vole à proximité d'un pilote en difficulté doit lui porter assistance ou avertir par tous les moyens le DE. Le jury appréciera le mode de compensation du score du pilote qui aura porté secours.

Signaux de détresse internationaux

Si l'intervention par hélicoptère est nécessaire, il faut représenter la lettre "Y", pour YES, en serrant les jambes ensemble et en mettant les bras en position de "V".

Si l'hélicoptère n'est pas nécessaire, il faut représenter la diagonale de la lettre "N" (N) avec ses bras. Lorsque l'hélicoptère approche, les compétiteurs doivent tenir ou enlever tout objet qui pourrait s'envoler.



Quand le rotor tourne, approcher toujours l'hélicoptère par l'avant et attendre le signal de l'équipage.

4. MATÉRIEL DE VOL

4.1. Matériel obligatoire pour la Vercofly

Matériel toujours obligatoire

- Téléphone portable (avec chargeur si autonomie pas suffisante pour les 4 jours)
- Tracker
- Batterie de secours de minimum 20000mAh
- Une veste

Matériel obligatoire pour le vol

- Parapente (EN 926-2 et 926-1)
- Parachute de secours (EN 12491)
- Harnais (EN 1651 avec protection dorsale certifiée)
- Casque (EN 966)

Consignes de sécurité

- Respecter les directives de l'organisation
- Avoir un équipement de vol et de marche en montagne adapté
- Avoir des habits et du matériel pour se mettre à l'abri
- Respecter le « prévol » (suis-je attaché, mon matériel est-il en ordre, etc.)
- S'enquérir régulièrement de la situation météo
- Respecter les règles de vols de la zone survolée ([zones protégées OSAC](#))

5. LES CLASSEMENTS

2 classements seront établis, un pour la catégorie **COMPÉTITION** et un pour la catégorie **AVENTURE**.

COMPÉTITION : la ou les balises imposées sont validées au sol (selfie).

AVENTURE : la ou les balises imposées sont validées au sol (selfie) **OU en vol**.

De plus, **l'utilisation de moyens de transports publics est possible**.

Le classement de la Vercofly 2025 est établi sur la base de 4 manches s'appuyant sur le mode de scoring **Score race** et/ou **Out and return**. La task du jour est définie par le Jury.

Score race : chaque balise compte 1 point et n'est comptée qu'une seule fois. Sont pris en compte le nombre de balises passées correctement et l'heure d'arrivée.

Lorsqu'un athlète n'atteint pas l'arrivée dans le délai imparti, il est moins bien classé que tous les athlètes qui ont atteint l'arrivée dans le délai imparti.

Out and return : est prise en compte la position la plus éloignée d'un athlète par rapport au point de départ. Un athlète qui n'atteint pas l'arrivée dans le délai imparti est moins bien classé que tous les athlètes qui ont atteint l'arrivée dans le délai imparti. Est alors évaluée la distance manquante jusqu'à l'arrivée. Pour le classement, les distances sont prises en compte dans l'ordre croissant.

Un nombre de points journaliers est attribués à chaque pilote sur la base de la formule suivante :

100 – 100 (rang-1 / nombre de participants-1)

Exemple pour une compétition avec 36 athlètes au classement :

- Le 1er au classement obtient 100 points
- Le 2e au classement obtient $100 - 100 * 1/35 = 97.1$ points
- Le 3e au classement obtient $100 - 100 * 2/35 = 94.3$ points
-
- Le 35e au classement obtient $100 - 100 * 34/35 = 2,9$ points
- Le 36^e (et dernier) au classement obtient 1 point (pas de calcul selon la formule)

Le classement final est obtenu en additionnant les points de chaque manche.

Liste des balises :

<https://www.google.com/maps/d/u/1/edit?mid=1K3wDw04ZJsc0D3TQ4kMoF8GDOH9Tegk&usp=sharing>

Les balises sont les mêmes pour les 2 catégories.

Certaines balises doivent être validées **au sol** (selfie):

- 5 lacs (Lac du Louché, Lac d'Arpitetta, Lac Bleu, Gouille d'Arbey et Lac Noir)
- 5 expériences gastronomiques (Gîte des Arolles, Hôtel Weisshorn, Turtmannhütte, Evolène et Zinal)
- 3 sommets (Brentaz, Becs de Bosson et Pic d'Artsinol)

Les autres balises peuvent être validées au sol ou **en vol** :

- 12 cabanes (**en vol** : rayon de 400m pour la catégorie COMP et 800m pour la catégorie AVENTURE / **au sol** : selfie devant la cabane)
- 11 cols (**en vol** : rayon de 400m pour la catégorie COMP et 800m pour la catégorie AVENTURE / **au sol** : selfie devant le panneau indicateur)
- 14 sommets (**en vol** : rayon de 1000m pour la catégorie COMP et 2000m pour la catégorie AVENTURE / au sol : selfie dans le rayon mais sur un chemin pédestre (cf. <https://map.geo.admin.ch/>) ou **en vol**).

Malus

Le jury peut annuler toute ou partie des points de la journée si :

- pas en cabane à 20h
- pas à l'arrivée à 17h le dimanche
- utilisation d'un moyen de transport pour la catégorie COMP
- utilisation d'un moyen de transport non autorisé pour la catégorie AVENTURE (autre que transports en commun ou remontées mécaniques)
- infraction à l'espace aérien

6. DROITS D'IMAGES

En s'inscrivant, les compétiteurs autorisent l'organisateur, Twist'air sàrl, ainsi que tous tiers qu'il pourrait autoriser, à capturer et utiliser tous les enregistrements audio et vidéos et les photographies effectués pendant l'évènement et à utiliser leurs nom, image, voix, apparence, faits et gestes, tout élément biographique, à toutes fins (commerciale, promotionnelle ou autre) et surtout support sans aucune restriction, dans le temps, pour tout type et quantité et pour tout moyen de distribution, sans que ceci leur ouvre d'autre droit, rémunération ou indemnité.

Twist'air sàrl, ou tous tiers qu'il pourrait autoriser, auront le droit d'utiliser, exploiter, diffuser, reproduire les éléments enregistrés sur tous supports connus ou inconnus tels que la radio, la télévision, le cinéma, Internet(...). De plus, l'organisateur, Twist'air sàrl aura le droit d'adapter, d'altérer, interrompre, supprimer, couper ou effectuer toute autre modification dans ou sur ces éléments et d'utiliser ces éléments modifiés sans restriction aucune. Twist'air sàrl disposera du droit de transférer tout ou partie de ces droits à des partenaires contractuels présents ou à venir.

7. RESPONSABILITÉ

La participation à la VERCOFLY 2025 se fait sous la seule et entière responsabilité des participants. Chacun d'entre eux est tenu de s'assurer personnellement pour tous les risques liés à sa participation à la manifestation, risques envers lui-même et envers les tiers (assurance RC, assurance-accidents, assurance-dommage, ...)

L'organisateur, Twist'air sàrl, décline toute responsabilité envers les participants et envers les tiers pour tout dommage pouvant survenir de la participation à la manifestation. En apposant sa signature au bas du présent règlement ou en acceptant celui-ci par son inscription, le participant exonère l'organisation de toute responsabilité envers lui-même et s'engage à assumer seul toute responsabilité envers les tiers pouvant découler de sa participation et de ses propres faits.

ENG

VERCOFLY 2025 – 17th Edition

Where? When?

Briefing: Vercorin, Sheep Park, 10:30 AM

Start: Vercorin village, 12:00 PM

Finish: Vercorin village, 3:00 PM

Duration: 4 days

Dates: September 4th – 7th, 2025

Why?

- Bring together pilots with different motivations and backgrounds for a unique event.
- Discover a region surrounded by peaks over 4,000 meters.
- Multiply the pleasure of mountain flying through the effort of hiking.
- Encourage sharing of experiences in a friendly atmosphere.
- Allow pilots to fly without worrying about logistics.

1. ORGANIZATION

1.1 Organizer and Race Director (RD)

Twist'air LLC is the Organizer.

Yves Gavoldi is the Race Director.

1.2 Jury

Formed in the event of disputes during the competition, it consists of:

- 1 representative of the organizer (Laurent Borella)
- 2 pilots among the participants

The jury's role is to define the daily task, rule on disputes between competitors, impose penalties for infractions, and validate the points calculation for the rankings.

1.3 Flight and Hiking Conditions

Pilots are solely responsible for decisions regarding their hiking routes and whether or not to fly.

Continuous assessment and anticipation of terrain and weather conditions are essential.

Glaciers are strictly prohibited except on marked access paths (landing near a mountain hut, if safer, is tolerated) and in areas communicated by the organization during the briefing. Failure to comply with this rule will result in a penalty determined by the jury.

2. PILOTS

2.1 General Participation Requirements

Two categories are available: **COMPETITION** and **ADVENTURE**.

- The **COMPETITION** category is for pilots considered experts in their field. Criteria include (non-exhaustive): having participated in the Red Bull X-Alps, finishing in the top 10 of a recognized Hike & Fly competition, or holding a paragliding instructor license. Pilots who do not meet these criteria may still be accepted if they can demonstrate expert-level competence.
- The **ADVENTURE** category is for experienced pilots who meet at least one of the following:
 - Minimum of 2 years holding a license
 - Participation in paragliding competitions
 - Previous participation in the Vercofly
 - Mountain flying experience

All pilots in both categories must:

- Hold a free-flight pilot license for paragliding (FSVL), IPPI Card Level 4, or another valid license in their usual country of flight.
- Provide proof of liability insurance and accident insurance.

3. TERMS & CONDITIONS

3.1 Registration

Registration is online via www.vercofly.ch. The list of registered pilots will also be available on the website.

The organization reserves the right to refuse any pilot who does not meet the selection criteria.

3.2 Entry Fee

Entry fees are CHF 425.– (CHF 750.– for tandem). The entry fee includes:

- Half-board accommodation
- Live tracking system for race monitoring
- Shelter accommodation on Wednesday night
- Souvenir prize

3.3 List of Participants

All registered pilots are expected to participate in the entire event.

- If a pilot wishes to leave the event, they must inform the organization, who will remove them from the list.

3.4 Safety Check-in

All pilots must check in individually by 8:00 PM each day by phone or SMS to the number provided by the organization.

Failure to check in is a very serious offense and will result in sanctions.

3.5 Time Window

The daily time window is from 7:00 AM to 8:00 PM.

3.6 Emergencies

Upon landing, pilots must IMMEDIATELY pack their paraglider.

An uncollected or unpacked glider on the ground signals: **I NEED HELP.**

Pilots flying near another in difficulty must assist or inform the RD by any means. The jury will determine any score compensation for pilots providing assistance.

International distress signals:

- If helicopter intervention is needed: form the letter "Y" (YES) by keeping legs together and raising arms in a "V".
- If helicopter intervention is NOT needed: form the diagonal of the letter "N" () with your arms.

When the helicopter approaches, hold or remove any loose objects.

Always approach the helicopter from the front when rotors are running and wait for the crew's signal.

4. FLIGHT EQUIPMENT

4.1 Mandatory Equipment

Always mandatory:

- Mobile phone (with charger if battery life is insufficient for 4 days)
- Tracker
- Backup battery (min. 20,000mAh)
- Jacket

Mandatory for flight:

- Paraglider (EN 926-2 and 926-1)
- Reserve parachute (EN 12491)
- Harness (EN 1651 with certified back protection)
- Helmet (EN 966)

Safety guidelines:

- Follow organizer instructions
- Have equipment suitable for mountain flight and hiking
- Carry clothing and gear for sheltering in case of emergency
- Perform pre-flight checks (harness, gear condition, etc.)
- Monitor weather conditions regularly
- Comply with flight rules in protected areas (OSAC zones)

5. SCORING

Two separate rankings: **COMPETITION** and **ADVENTURE.**

- **COMPETITION:** Mandatory turnpoints must be validated on the ground (selfie).
- **ADVENTURE:** Mandatory turnpoints can be validated on the ground (selfie) **OR** in flight. Public transportation is also allowed.

The final ranking is based on **4 stages** using **Score Race** and/or **Out and Return** formats. Daily tasks are set by the jury.



Score Race: Each turnpoint counts for 1 point (only once). Ranking is based on turnpoints reached and arrival time. Pilots who do not reach the finish are ranked below those who do.

Out and Return: Ranking is based on the furthest point from the start. Pilots who do not reach the finish are ranked below those who do, with evaluation of the remaining distance.

Daily points formula:

$100 - 100 * (\text{rank} - 1) / (\text{number of participants} - 1)$

Example with 36 pilots:

- 1st place: 100 points
- 2nd place: 97.1 points
- 3rd place: 94.3 points
- ...
- 35th place: 2.9 points
- 36th place (last): 1 point (fixed)

The final score is the sum of points across all stages.

Turnpoint list: [Google Map link](#)

Turnpoints are the same for both categories.

Turnpoints requiring ground validation (selfie):

- 5 lakes (Lac du Louché, Lac d'Arpitetta, Lac Bleu, Gouille d'Arbey, Lac Noir)
- 5 gastronomic experiences (Gîte des Arolles, Hôtel Weisshorn, Turtmannhütte, Evolène, Zinal)
- 3 summits (Brentaz, Becs de Bosson, Pic d'Artsinol)

Other turnpoints can be validated on the ground or in flight:

- 12 huts (flight radius: 400m COMP / 800m ADVENTURE; ground: selfie in front of hut)
- 11 passes (flight radius: 400m COMP / 800m ADVENTURE; ground: selfie at signpost)
- 14 summits (flight radius: 1000m COMP / 2000m ADVENTURE; ground: selfie on a trail within radius or in flight)

Penalties:

The jury may cancel all or part of the day's points for:

- Not being at a hut by 8:00 PM
- Not reaching the finish by 5:00 PM Sunday
- Using transport in COMPETITION category
- Using unauthorized transport in ADVENTURE category (except public transport or lifts)
- Airspace violations

6. IMAGE RIGHTS

By registering, competitors authorize Twist'air LLC, and any third parties it may designate, to capture and use all audio, video, and photographic recordings taken during the event, as well as their names, images, voices, appearances, actions, and any biographical elements, for any purpose (commercial, promotional, or other), without any limitation in time, medium, or quantity, and without entitlement to compensation.

Twist'air LLC, or third parties it authorizes, may use, broadcast, reproduce, or adapt these recordings across all known or future media (radio, TV, cinema, internet, etc.), and may modify them without restriction. Twist'air LLC may transfer these rights to current or future partners.

7. LIABILITY

Participation in VERCOFLY 2025 is under the sole responsibility of participants. Each participant must personally insure themselves against all risks related to their participation (liability, accident, damage, etc.).

The organizer, Twist'air LLC, declines all responsibility for damages to participants or third parties resulting from participation in the event. By signing this regulation or accepting it through registration, participants release the organizer from all liability and agree to assume full responsibility for any consequences to third parties resulting from their actions.